



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT  
LE MARDI 2 AVRIL 2019

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue au Pavillon de la biodiversité le mardi 2 avril 2019 à 18h30.

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Mario Arsenault.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nancy Trottier, directrice générale et madame Maude Simard, assistante greffière sont présentes.

### RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*, les membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant étant tous présents au Pavillon de la biodiversité le 2 avril 2019 à 18h30, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire et consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

1. Renonciation à l'avis de convocation;
2. Soumissions – Travaux d'aménagement au Lac des Fées – Phase 1 – 2019UAT01-AOP;
3. Période de questions.

Tous les membres du Conseil municipal ont apposé leur signature sur le formulaire de renonciation à l'avis de convocation concernant la présente séance extraordinaire, lequel est joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

156-04-19

### RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Perron APPUYÉ monsieur André Camirand ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que les membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant renoncent à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

157-04-19

### SOUMISSIONS – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU LAC DES FÉES – PHASE 1 – 2019UAT01-AOP

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à la demande de soumissions publiques pour la réalisation des travaux d'aménagement au Lac des Fées – Phase 1;



No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT que deux (2) soumissions ont reçues et que les soumissionnaires sont les suivants :

| Soumissionnaires                               | Montant (\$) (taxes incluses) |
|--|-------------------------------|
| 9114-5698 Québec inc. (Aménagements Sud-Ouest) | 424 513,80 \$                 |
| Univert Paysagement inc.                       | 454 959,52 \$                 |

Il est PROPOSÉ par madame Johanne Di Cesare APPUYÉE de monsieur Mario Arsenault ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux d'aménagement au Lac des Fées – Phase 1, au plus bas soumissionnaire conforme, soit 9114-5698 Québec inc. (Aménagements Sud-Ouest), aux prix unitaires soumissionnés. Ce contrat est accordé aux conditions prévues au document d'appel d'offres portant le numéro 2019UAT01-AOP et à la soumission retenue.

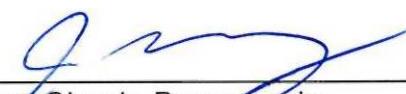
La valeur approximative ce contrat est de 424 513,80 \$, taxes incluses.

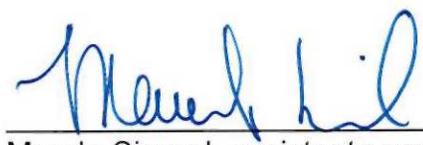
D'autoriser le directeur adjoint et chargé de projets en urbanisme et en aménagement du territoire ou le directeur des Services techniques à signer, pour et au nom de la Ville, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

Que les sommes nécessaires aux fins de cette dépense soient puisées à même les disponibilités du règlement numéro 1582-18 décrétant une dépense de 5 502 822 \$ et un emprunt de 5 502 822 \$ pour la conception, la planification et la réalisation du projet de réaménagement du Lac des Fées; la fourniture et la mise en œuvre d'une clôture en saule tressé entre l'emprise publique de la rue Sainte-Catherine et les propriétés privées situées entre les rues Vincent et le boulevard Monchamp; la conception, la planification et la réalisation du projet de réaménagement du site du Centre Denis-Lord; la conception, la planification et la réalisation du projet de réaménagement du parc Leblanc et la conception, la planification et la réalisation du projet de construction d'un bâtiment de services et l'aménagement extérieur sur le site de la base de plein-air, (poste budgétaire 23-582-10-391).

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne n'assistant, aucune période de questions n'a eu lieu.

  
Jean-Claude Boyer, maire

  
Maude Simard, assistante greffière